

Conseil d'administration du 14 décembre 2023, 14 h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

33 votants

Informations de la présidente

Christine Neau-Leduc (présidente) évoque l'intérêt de l'Inalco pour Sorbonne Alliance. Elle revient sur le discours du Président de la République sur les universités prononcé le 7 décembre et l'annonce de la mise en place de « l'acte 2 de l'autonomie ».

Jean-Marie Le Gall : Il a été question dans ce discours de revoir le statut des enseignants-chercheurs (EC), qu'en est-il ?

Christine Neau-Leduc : le Président n'a rien dit de clair à ce sujet, en plaisantant sur le fait que la ministre de l'Enseignement Supérieur lui avait interdit de prononcer le mot de « statut ». Il s'agit plutôt de faciliter l'enseignement dans le cas des chercheurs CNRS par exemple, plus que d'un changement de statut pour les EC.

Paul Rateau (élu PULS) : cette manière alambiquée d'aborder le sujet, sans prétendre en parler, montre bien que la question du statut est bien sur la table, notamment concernant la modulation des services. Il faut rester vigilant. D'autant que le Président a parlé de plus d'autonomie, mais sans proposer de moyens supplémentaires.

Christine Neau-Leduc : le Président a évoqué l'évolution des COMP (contrats objectifs moyens performances), mais sans précision. Il est question de faire correspondre le COMP et le contrat quinquennal (aujourd'hui le COMP est de trois ans, et il est donc difficile de l'articuler avec le contrat quinquennal).

Valérie Chénieux (élue CGT) demande la position de la présidence sur le communiqué de presse de France Université qui saluait les annonces du Président.

Christine Neau-Leduc : le communiqué de France Université est parti très rapidement après le discours du président. Il y avait une assemblée générale de France Université ce matin au cours de laquelle plusieurs présidents ont regretté la rapidité de l'envoi du communiqué, ainsi que son contenu. Il est clair qu'il n'est pas possible de réformer sans financement.

Valérie Chénieux : il aurait fallu que le communiqué de presse de France Université mentionne cette question des moyens. La simplification, voulue par le Président de la République, afin que les organismes nationaux de recherche deviennent des agences de programmes thématiques n'a-t-elle pas des effets pervers à terme ?

Christine Neau-Leduc : Il y a vraiment des choses qui sont redondantes, et la question est surtout celle des UMR et de la complexité de leur gestion.

Jean-Marie Le Gall : La question du déplacement des concours du secondaire a-t-elle été évoquée ce matin ?

Christine Neau-Leduc : Non.

Paul Rateau revient sur le message Infolash reçu le 30 novembre, annonçant la fermeture le 1^{er} décembre de certains centres (Sorbonne, Panthéon, Cujas, Michelet, Censier, Ulm, Institut de géographie) à la demande de la préfecture de police de Paris. La Présidence renoue avec la tradition de ces messages laconiques et sans explication que l'on a connus pendant la période des grèves au printemps dernier. Ces fermetures ont une incidence sur les activités prévues dans ces centres et la moindre des choses serait d'indiquer leur raison.

Christine Neau-Leduc : Les circonstances étaient très particulières. L'information avait été relayée par les journaux trois jours avant qu'une manifestation de l'extrême voire ultra droite allait avoir lieu. Elle a été interdite et s'est reportée sur la place du Panthéon. Il a fallu réagir très vite, mais nous l'avons fait à contrecœur. Il y a aussi des informations que l'on ne peut pas donner. Par ailleurs les raisons sont données dans l'arrêté de fermeture, qui est public.

Christine Neau-Leduc : Un conseil d'administration exceptionnel aura lieu avant le 11 janvier, car il y a un nouveau calendrier concernant le repyramidage des enseignants-chercheurs, qui nécessite l'avis du CA sur les sections concernées avant cette date.

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du 23 novembre 2023

Demande de modifications par Alexandrine Vitry (qui n'est pas élue de l'UNI, mais du SAP1 !), Valérie Chénieux, Jean-Marie Le Gall, Alain Jardel.

Vote (après modifications) : unanimité moins 7 NPP

2. Approbation du budget initial 2024

Ludovic Ayrault (vice-président Finances et Affaires juridiques) présente l'approche politique de la construction du budget 2024 :

- refus d'absorber l'impact intégral des mesures gouvernementales (2,8 M€ en 2022 et 2,56 M€ en 2023 du fait du point d'indice non compensé) ;
- maintien du financement des mesures et de la politique décidées au cours de l'exercice précédent ;
- suppression de l'enveloppe de 500 000 €, investissement ramené à 3,2 M€ (4 M€ prévus initialement), effort des services centraux et des composantes (90 % de la demande satisfaite).

Pour le fonctionnement, il y a une réduction liée à la disparition de l'enveloppe de 500 000 €, et du coût des fluides.

Maintien des enveloppes formation et recherche.

Déficit budgétaire – 11,75 M€ dont 4,88 M€ liés au décalage encaissements/décaissements et 3,04 M€ pour la fraction non compensée des mesures Guerini. Le déficit restant est de 3,83 M€ : augmentation non compensée du coût des fluides, glissement vieillesse technicité, reliquats sur les projets d'établissement, loyers, investissements (BIU Cujas).

Jean-Marie Le Gall : au sujet des loyers, cette non compensation par le ministère, de quoi s'agit-il ?

Nicolas Canry (vice-président Patrimoine mobilier et immobilier) rappelle que nous ne disposons plus du bâtiment du 17 rue de Tolbiac.

Julien Benini (Directeur général des services) : ce sont des montants pour le 17 rue de Tolbiac, Lourcine, Broca. Mais ces compensations sont en diminution.

Nicolas Canry : ces chiffres sont incompréhensibles, car l'État n'en donne pas le détail, donc on ne comprend pas pourquoi ça augmente ou ça diminue. Mais on nous a demandé d'avoir moins de locations, ce que nous avons fait, donc il y a moins de compensation.

Paul Rateau demande ce que signifie exactement « refus d'absorber l'impact intégral des mesures gouvernementales » ?

Ludovic Ayrault : Cela veut dire que nous ne voulons pas réduire les dépenses en conséquence, ce qui augmente le déficit et implique de prendre dans le fond de roulement. Cela montre qu'à terme la situation ne sera plus tenable, si l'État continue à ne pas compenser.

Alain Jardel (élu CGT) : quand saurons-nous s'il y a compensation ou non ?

Christine Neau-Leduc : 50 % est acquis, et à la fin de l'exercice 2024, un supplément de compensation est prévu pour les établissements qui en auraient besoin.

Alain Jardel : quel est le montant des travaux de l'appartement décanal ?

Nicolas Canry : environ 350 000 € en tout et Paris 2 prend en charge la moitié.

Paul Rateau : c'est le dernier budget présenté par l'équipe présidentielle qu'elle devra assumer, puisque le prochain (voté dans un an) sera celui dont héritera la nouvelle équipe issue des élections. À ce titre, on pouvait s'attendre à un budget plus courageux et ambitieux sur le plan du recrutement des personnels, du soutien aux composantes et de l'investissement, notamment au regard de la motion votée au CA le 28 septembre dernier, appelant solennellement le gouvernement à compenser les mesures Guerini et à augmenter significativement le budget de Paris 1 afin de « combler sa sous-dotation structurelle notoire ». Ce budget est en réalité décevant, et sous couvert de prudence cache mal une profonde résignation. La comparaison avec le budget (2023) précédent est instructive. Pour la campagne d'emplois, on annonce, comme l'année dernière, la publication des deux tiers des postes publiables. Or en 2023, il s'agissait de 48 postes sur 131 avec un taux de satisfaction de 81,3% des demandes formulées par les composantes. En 2024, on est à 37 sur 103 avec un taux de satisfaction de 78,7% des demandes formulées par les composantes. Nous avons toujours la proportion des deux tiers mais sur une base différente et avec, au bout du compte, moins de postes publiés et moins de demandes satisfaites. Concernant les enveloppes Formation et Recherche, l'équipe présidentielle se

flatte de maintenir les montants de l'année dernière respectivement 1,400 M€ et 3,500 M€. Or ces montants n'ont pas changé depuis 2022. Même si ces sommes sont en euros et non en pesos argentins (!), il est clair que leur maintien signifie (en euros constants) une baisse réelle compte tenu de l'inflation. Quant à l'investissement, on passe de 4 M€ en 2023 contre 3,2 M€ en 2024. Or il est curieux de noter que ce sont pratiquement les mêmes raisons qui sont invoquées pour diminuer l'enveloppe en 2024 (p.7 du document de présentation du budget) que celles qui étaient données en 2023 pour... l'augmenter (en la portant à 4 M€).

Bref, constate **Paul Rateau**, le budget soumis aujourd'hui au vote du CA traduit une baisse de l'effort en matière d'emploi, de soutien aux composantes et d'investissement. C'est un budget de rigueur. Il n'est pas à la hauteur des besoins de notre université qui manque de moyens pour assurer convenablement ses missions.

Christine Neau-Leduc : Le budget tient compte de la situation de Paris 1. Nous aurions aimé faire plus, mais la contrainte est forte. Par ailleurs, la diminution du nombre de postes publiés est liée au fait qu'il y a moins de postes vacants.

Paul Rateau : Soit, mais rien n'empêchait alors de publier cette année plus que les deux tiers des postes et satisfaire ainsi plus de demandes des composantes.

Concernant les ressources propres, **Jean-Marie Le Gall** rappelle l'importance de l'apprentissage et demande ce qu'il se passera si l'État ne le finance plus.

Christine Neau-Leduc : Cela peut conduire à des fermetures de formation. De toute façon cette question de l'apprentissage pose problème, car le système conduit à financer aussi des écoles privées qui nous concurrencent.

Valérie Chénieux constate qu'il n'y a rien dans le budget sur l'IFSE, alors qu'au CA du mois d'octobre Soraya Messai Bahri a indiqué que les discussions n'auraient pas lieu dans le cadre de l'agenda social. Le document de présentation du budget indique pourtant le contraire.

Ludovic Ayrault : dans le contexte, le terme d'agenda social est employé au sens générique.

Soraya Messai Bahri (vice-présidente CA Ressources humaines) : les discussions continueront à avoir lieu l'an prochain. Nous ne voulions donc pas préjuger du résultat de ces discussions.

Valérie Chénieux : puisque c'est un budget prévisionnel, rien n'empêche de mentionner une enveloppe, qui aurait servi de base à la discussion. C'est ce que nous souhaitons.

Valérie Chénieux demande ensuite des précisions sur les investissements (le détail de cette enveloppe de 3,2 M€).

Dominik Abbas (élu UNEF – vice-président étudiant) déplore les choix de l'équipe présidentielle qui consistent en des arbitrages entre emplois, enveloppes recherche et formation, investissement pour pallier le sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de Paris 1 en particulier. Il estime que le gouvernement, par ce sous-financement, montre qu'il a abandonné la jeunesse et annonce qu'il ne votera pas ce budget.

Ludovic Ayrault présente ensuite le budget de la fondation.

Vote du budget : 12 contre, 20 pour, 1 abstention

Vote du budget de la fondation : 12 contre 20 pour

3. Information sur les travaux à réaliser

Nicolas Canry : la commission immobilier s'est réunie déjà trois fois. Le constat est le suivant : les demandes d'opérations d'aménagement et de rafraîchissement dominant. On a décidé de se concentrer sur les opérations de petite et moyenne taille. On a exclu ce qui concerne les fenêtres, les huisseries, la rénovation de façades. Les enjeux financiers sont très importants et l'université n'a pas les moyens de les conduire, surtout pour les façades. De plus en plus d'appels à projet existent qui permettent de financer ce type de travaux, et il faut en passer par là. Il reste 100 projets et on s'est fixé une programmation pluriannuelle sur trois ans avec comme critères : se focaliser sur un bâtiment qui a été insuffisamment traité ces dernières années, la Sorbonne (problème quant à savoir qui doit payer et problème de coordination, maintenant on sait ce qu'on doit faire ; ce qui permet d'avancer). 2^e priorité : des endroits vétustes à l'Institut de Géographie. 3^e : des sites comme Mahler et la rue du Four où il reste des queues de travaux à réaliser pour que ces sites soient en état et qu'on n'ait plus à y intervenir. Le budget est inférieur à celui de l'année dernière. On s'est fixé une enveloppe de 200 000 € pour les trois, et le budget est en tout de 320 000 €, car il y a d'autres opérations qui avaient déjà été budgétées. Sur les montants qui figurent, il y a un peu d'aléas, car la DPI fonctionne avec de faibles moyens humains, donc on ne sait pas si on pourra tout faire.

4. Approbation des dons proposés en 2023 à la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

Présentation par **Laurence Bobis**, directrice, des principaux dons proposés à la BIS en 2023.

Vote : unanimité

5. Approbation des critères et attendus relatifs à la plateforme de candidature en master (« Mon Master ») pour l'année 2024-2025

Ces critères et attendus n'ont pas changé par rapport à l'année précédente.

Alexandrine Vitry-Nguyen (élue SAP1) demande pourquoi il y a un écart entre le chiffre de la capacité offerte affichée sur la plateforme de candidature « Mon Master » et le chiffre des capacités globales à la rentrée 2024.

Laure Christophe (directrice de la DEVE et élue UNSA) lui répond que cet écart, quand il existe, vient de la prise en compte du nombre envisagé de redoublants, d'étudiants en césure et d'étudiants internationaux.

6. FSDIE et CVEC

- Approbation de la charte relative au fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Raphaëlle Laignoux (vice-présidente chargée de la Vie étudiante et de campus) présente le projet de charte. Elle rappelle que la charte FSDIE existante date de 2012. Une révision s'impose au vu de l'évolution des textes réglementaires (avec notamment la création de la CVEC) et de la nécessité de mieux dépenser le budget CVEC. Car, à Paris 1, ce budget est loin d'être complètement utilisé : seuls 30 % à 40 % des crédits alloués sont attribués. Il importe donc d'encourager le dépôt de projets associatifs par les étudiants, par des efforts supplémentaires de communication et par une évolution des critères d'attribution du FSDIE. Il y a également la nécessité de développer les aides sociales à destination des étudiants. Là encore le budget du FSDIE – Aide sociale n'est pas encore complètement dépensé chaque année. De plus la possibilité d'aider les étudiants dans leur mobilité internationale via ce budget n'est pas utilisée à Paris 1. Il faut donc faire mieux connaître aux étudiants ces aides sociales, les procédures et le calendrier d'attribution. Plusieurs mesures sont évoquées : développer les aides à la mobilité internationale financées par le FSDIE, avec si besoin un complément pris sur le reste du produit de la CVEC reversé à Paris 1 ; développer des aides supplémentaires pour les étudiants boursiers ainsi que pour des étudiants qui ne bénéficient d'aucune aide.

Une discussion (interventions de **Jean-Marie Le Gall**, **Victor Barrier** (élu UNI), **Dominik Abbas**, **Paul Rateau**) s'engage notamment sur les difficultés de la mobilité internationale des étudiants, compte tenu des frais de logement à engager et d'aides financières encore insuffisantes.

Vote : unanimité

- Approbation des propositions de la commission « Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) – aides sociales et à la mobilité » des 30 novembre 2023 et 11 décembre 2023.

Vote : unanimité

- Approbation des propositions de la commission « Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) – financement de projets » du 4 décembre 2023

Vote : unanimité, moins une abstention

- Approbation de la répartition de la « contribution de vie étudiante et campus (CVEC) pour l'année 2024.

Vote : unanimité, moins une abstention

- Approbation des propositions de la commission de la CVEC du 1^{er} décembre 2023

Vote : unanimité, moins une abstention

6. Stratégie de communication de Paris 1

Une présentation est faite d'un rapport sur la « marque » (sic) Paris 1, sa lisibilité dans le paysage de l'enseignement universitaire français et international, ainsi que sur l'attractivité de l'université sur un « marché » (sic) fortement concurrentiel. Le rapport s'appuie notamment sur des entretiens et une enquête menés en interne ainsi qu'avec des « experts » (sic) de l'ESR. La réflexion sur une modification du logo de Paris 1 et de la devise qui l'accompagne est en cours. Cette devise pourrait être « L'humain au cœur des sciences ».

7. Motions

- Motion proposée au CA signée par Alexandrine Vitry Nguyen, Nahia Nahon, Augustin Pierrat, Dominik Abbas, Carla Sardellitti, Soraya Guenifi, Paul Rateau, Sabine Barles, Valérie Chénieux, Alain Jardel, Paul Cassia et Jean-Marie Le Gall :

« Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne considère que rien ne saurait légitimer les terribles attaques perpétrées par le Hamas en Israël le 7 octobre dernier et les prises d'otages qui les ont accompagnées. Il estime aussi que ces violences ne sauraient justifier celles commises en retour contre le peuple palestinien, depuis la riposte menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza : bombardements incessants, blocus, déplacement forcé des populations, etc. La souffrance des uns ne réparera pas la souffrance des autres. Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne exprime tout son soutien aux personnels et étudiant-es de notre université qui sont touché-es, d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, par ces événements tragiques. Il exprime toute sa solidarité à l'égard des collègues, personnels et étudiant-es victimes de la situation catastrophique que connaissent depuis des semaines les universités palestiniennes de la bande de Gaza : bâtiments détruits, personnels tués, blessés et endeuillés. Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne se joint aux nombreux appels qui demandent un cessez-le-feu immédiat, la libération de tous les otages, la fin du blocus de la bande de Gaza, l'ouverture de couloirs humanitaires, et le respect strict du droit international. »

Christine Neau-Leduc fait état de réticences sur le fond et la forme. Elle propose la motion alternative suivante :

Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne condamne les terribles attaques perpétrées par l'organisation terroriste Hamas en Israël le 7 octobre dernier et les prises d'otages qui les ont accompagnées. Il estime aussi que ces attentats ne sauraient justifier les violences commises en retour contre le peuple palestinien, depuis la riposte menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Attaché à la paix et au respect du droit international, le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne exprime tout son soutien aux personnels, aux étudiants et aux étudiantes de notre université qui sont touchés, d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, par cette guerre. Par ailleurs, il apporte aussi son total soutien aux collègues, étudiantes et étudiants israéliens et palestiniens se trouvant sur place.

Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne se joint aux nombreux appels qui demandent

un cessez-le-feu immédiat, la libération de tous les otages, la fin du blocus de la bande de Gaza, l'ouverture de couloirs humanitaires, et le respect strict du droit international.

Une longue discussion a lieu. Plusieurs élus (**Augustin Pierrat** du Poing Levé, **Antoine Tedesco** du SAP1, **Alain Jardel** de la CGT) souhaitent que soit supprimé le terme « terroriste », qu'ils estiment comporter un parti pris et un jugement de valeur. **Dominik Abbas** et la majorité présidentielle défendent au contraire son maintien, en arguant notamment du fait que le Hamas est reconnu par la France et l'Union européenne comme une organisation terroriste. **Paul Rateau** estime que l'usage du terme n'apporte rien en l'occurrence, sinon une polémique inutile entre les membres du CA et leur division sur un texte susceptible de recueillir un consensus. Il propose donc de le retirer. Le terme est néanmoins maintenu.

Un autre point d'achoppement concerne la disparition, dans la motion présidentielle, de la mention explicite de la situation tragique vécue par les collègues, personnels et étudiants palestiniens et plus généralement par les habitants de la bande de Gaza, depuis l'intervention militaire israélienne (bombardements, blocus, déportation des populations). **Augustin Pierrat** note que le texte de la présidence est pratiquement une reprise de la déclaration faite par la présidente le 10 octobre dernier, alors que la situation a depuis considérablement évolué, au vu des victimes palestiniennes et des destructions dans la bande de Gaza. **Paul Rateau** fait également remarquer que la formule « *Par ailleurs, il [le CA] apporte aussi son total soutien aux collègues, étudiantes et étudiants israéliens et palestiniens se trouvant sur place* » met sur le même plan la situation des collègues, personnels et étudiants palestiniens (dont les universités ont été bombardées, dont certains ont été blessés ou ont perdu la vie), et celle des collègues, personnels et étudiants israéliens. Ce qui n'est pas juste au regard de la situation effective vécue de part et d'autre. **Christine Neau-Leduc** propose de corriger le passage en ajoutant « *et particulièrement palestiniens* ». Les élus du SAP1, du Poing Levé, de PULS et de la CGT considèrent la modification comme insuffisante.

Le texte est alors mis au vote, avec les modifications suivantes :

Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne condamne les terribles attaques perpétrées par l'organisation terroriste Hamas en Israël le 7 octobre dernier et les prises d'otages qui les ont accompagnées. Il estime aussi que ces attentats ne sauraient justifier les violences commises en retour contre le peuple palestinien, depuis la riposte disproportionnée menée par l'armée israélienne dans la bande de Gaza.

Attaché à la paix et au respect du droit international, le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne exprime tout son soutien aux personnels, aux étudiants et aux étudiantes de notre université qui sont touchés, d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin, par cette guerre. Par ailleurs, il apporte aussi son total soutien aux collègues, étudiantes et étudiants israéliens et particulièrement palestiniens se trouvant sur place.

Le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne se joint aux nombreux appels qui demandent un cessez-le-feu immédiat, la libération de tous les otages, la fin du blocus de la bande de Gaza, l'ouverture de couloirs humanitaires, et le respect strict du droit international.

La motion est approuvée par 22 voix pour et 8 abstentions.

- Motion proposée au CA par l'équipe présidentielle :

Le conseil d'administration réaffirme la condamnation par l'université de tout acte et propos racistes ou antisémites. L'université est, et restera, intraitable quant à ces actes et propos et usera de tous les moyens à sa disposition pour les prévenir, les combattre et les faire cesser, ceci afin de garantir à chacune et à chacun des conditions d'études en toute sérénité et en toute sécurité.

La motion est approuvée à l'unanimité.

Séance levée à 20h00.

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

